



Communiqué de presse

Vendredi 5 novembre 2021

Statue Voltaire : un lieu alliant protection et visibilité de l'œuvre à l'étude

En août 2020, les conservateurs de la Ville de Paris ont souhaité que soit retirée du square Honoré-Champion (VIe) la statue de Voltaire du fait du trop grand nombre de dégradations subies, notamment les jets de peintures à répétition qui n'étaient pas sans conséquences pour la pérennité de l'œuvre de Léon Drivier.

Cette statue qui appartient à l'État a ainsi été mise à l'abri par la Ville de Paris dans les réserves du Centre national des arts plastiques (CNAP).

Sa restauration y a été réalisée par des restaurateurs missionnés par la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles (COARC) de la Ville de Paris en tant que ville dépositaire, en étroite concertation avec le CNAP.

La statue de Voltaire ne peut néanmoins retrouver le square Honoré-Champion. C'est une recommandation formelle du CNAP propriétaire de l'œuvre car la pierre a été trop fragilisée par les dégradations et restaurations successives au point qu'elle doit être désormais à l'abri de toutes sortes de dégradations y compris de la pluie.

Une balade exploratoire a été organisée par Karen Taïeb avec le Maire du 6e arrondissement, le CNAP et la COARC dans le 6e arrondissement afin d'identifier un lieu qui pourrait répondre aux critères de protection et de visibilité de l'œuvre.

L'Adjointe en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes, a pensé au Site Historique de la faculté de médecine, aujourd'hui siège de l'Université de Paris, car la statue pourrait être visible depuis la rue mais sous une arcade protectrice.

Début octobre, une réunion a eu lieu sur site. Si le projet d'installation semble se dessiner, restent les études de faisabilité et leurs conclusions.

Pour Karen Taïeb, Adjointe à la Maire de Paris en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes : « *Le site historique de la faculté de médecine serait idéal car il permet de conjuguer la mise en valeur de la statue de Voltaire tout en la préservant pour les générations futures. Attendons le résultat des études pour s'assurer de la faisabilité technique d'une telle opération. La restauration de la statue est terminée, nous devons à présent la protéger*»

Contact presse Ville de Paris : Marion Fonteny - presse@paris.fr - 01.42.76.49.61